

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT  
DES YVELINES**

ARRONDISSEMENT DE  
VERSAILLES

**COMMUNE DE TRAPPES**

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

N'a pas pris part au vote : 2

Réf : 2024-43

Objet : Modification de la délibération  
n°2021-135 du 25 octobre 2021 portant  
sur la commission municipale Finances,  
Développement économique, urbanisme,  
travaux

**Séance du 27 mai 2024**

**L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept mai, à 18h00 le  
Conseil municipal de Trappes, légalement convoqué, s'est  
assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la  
présidence de Ali RABEH,**

**Présidence :**

Monsieur le Maire Ali RABEH

**Présents :** Ali RABEH, Sandrine GRANDGAMBE, Noura DALI  
OUHARZOUNE, Pierre BASDEVANT, Aminata DIALLO, Gerard  
GIRARDON, Alienor EBLING, Jarina SAMAD, Marc LE FOLGOC,  
Frederic REBOUL, Anne-Andrée BEAUGENDRE, Catherine CHABAY,  
Sira DIARRA, Murielle BERNARD, Dalale BELHOUT, Abdelhay  
FARQANE, Ahmed KABA, Colette PARENT, Sarith SA, Cristina  
MORAIS, Guy MALANDAIN, Mimouna SARAMBOUNOU, Patrick  
LEBOUCQ, Véronique BRUNATI.

**Absents excusés représentés :**

Djamel ARICHI représenté par Aminata DIALLO  
Aurélien PERROT représenté par Gerard GIRARDON  
Housseem DHAOUADI représenté par Alienor EBLING  
Jamal HRAIBA représenté par Noura DALI OUHARZOUNE  
Suzy LEMOINE représentée par Catherine CHABAY  
Said DSOULI représenté par Pierre BASDEVANT  
Anne CLERTE-DURAND représentée par Guy MALANDAIN  
Benoit CORDIN représenté par Patrick LEBOUCQ  
Hélène DENIAU représentée par Sandrine GRANDGAMBE  
Fouzi BENTALEB représenté par Murielle BERNARD  
Maxime VELAY représenté par Colette PARENT

**Absents :** Mme Florence BARONE, Mme Josette GOMILA, M.  
Othman NASROU, Mohamed KAMLI.

**Secrétaire :** Abdelhay FARQANE

**Administration :** Pascal TRAN - Nahida Aoustin - Zouhir  
AGHACHOUI - Jules CHAMOUX - Nelly LOUIS - Zaïr AMARI -  
Chantal MONNIER

*Conformément aux articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, le tribunal  
administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre la présente  
délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa  
notification et/ou de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé  
devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui  
recommencera à courir soit :- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale  
;-deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité  
territoriale pendant ce délai.*

2024-43

**Objet : Modification de la délibération n°2021-135 du 25 octobre 2021 portant sur la commission municipale Finances, Développement économique, urbanisme, travaux**

**Le Conseil municipal,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29, L.2121-21 et L.2121.22 ;

**Vu** la délibération n°2021-135 du 25 octobre 2021 portant installation des commissions municipales et désignation des membres du Conseil municipal appelés à siéger au sein de celles-ci ;

**Vu** les délibérations n° 2021-200 du 13 décembre 2021, n°2023-4 du 6 février 2023, n°2023-25 du 3 avril 2023, n°2023-77 du 17 juillet 2023, n°2023-125 du 13 Novembre 2023 ;

**Considérant** qu'il convient de procéder au remplacement de Madame Dalale BELHOUT au sein de la commission municipale Finances, développement économique, urbanisme, travaux ;

**Considérant** que l'ensemble des conseillers ne souhaitent pas que le scrutin soit à bulletin secret ;

Après avoir entendu son rapport et délibéré,

**Article 1er : Décide** de procéder au remplacement de Madame Dalale BELHOUT au sein de la commission municipale Finances, développement économique, urbanisme, travaux ;

La candidate est :

- Alienor EBLING

Une seule candidate liste ayant présentée sa candidature la nomination prend effet immédiatement, conformément à l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

**Est donc désignée :**

- Alienor EBLING

La commission municipale Finances, développement économique, urbanisme, travaux est donc désormais composée comme suit :

Finances, développement économique, urbanisme, travaux	Pierre BASDEVANT Jamal HRAIBA Alienor EBLING Ahmed KABA Fouzi BENTALEB Sarith SA Josette GOMILA Véronique BRUNATI
--	--

NPPV : M. MALANDAIN – Mme CLERTE-DURAND

Contre : Mme BRUNATI

Abstention : Mme BELHOUT

**Approuvé à la majorité de 31 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention(s), 2 NPPV.**

**Pour extrait conforme,**